

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 23 mars 2023

Nombre de membres Excusé : Date de la convocation : 16/03/2023
En exercice : 10 Absents : Date d'affichage : 16/03/2023
Présents : 8 Pouvoir : 2

2023_06

**AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BP COMMUNAL ET SUR LE
BUDGET CCAS**

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-trois mars à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, M. Sébastien LANGE, Mme Ninoslava BOZOVIC, M. Christophe BOYER, M. Stéphane ROUX, Mme Stéphanie GRECARD, Mme Maryse TEQUI.

Pouvoir : M. Didier MIRATON donne procuration à M. Claude REILHES

M. Damien WEISSE donne procuration à Mme Maryse TEQUI

Secrétaire de séance : Maryse TEQUI

o O o

Budget communal :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude REILHES, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;
Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 188 852.30€

Décide d'affecter le résultat comme suit

| | |
|---|----------------|
| Excédent de fonctionnement cumulé | 188 852.30 € |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | 55 887.46 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement | - 195 071.22 € |
| Excédent affecté à l'investissement (compte 1068) | 90 182.74 € |
| Excédent de fonctionnement reporté (compte 002) | 98 669.56 € |

Budget CCAS

| | |
|--|---------|
| Résultat de fonctionnement : excédent de | 465.68€ |
| Excédent de fonctionnement reporté | 465.68€ |

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.



Le Maire,
Claude REILHES.

